SCFP QUESTIONS D'ÉCONOMIE

EN BREF

Novembre 2007

Des chantiers au Canada, mais peu...

Les ministres fédéraux et les communiqués diffusés par le gouvernement fédéral qualifient le plan de financement de l'infrastructure Chantiers Canada d'« historique », de « sans précédent » et d'« ambitieux ». Selon eux, ce plan récemment mis de l'avant par le gouvernement conservateur à Ottawa offre « plus de financement et sur une plus longue période, de 2007 à 2014, que tout autre initiative d'infrastructure fédérale précédente »¹.

Techniquement parlant, ces affirmations sont vraies. Par ailleurs, si le Plan Chantiers Canada paraît plus généreux que les initiatives précédentes, c'est uniquement parce qu'il réunit différents programmes sous un même chapeau et que les fonds sont étendus sur un plus grand nombre d'années.

En réalité, les grosses augmentations des fonds fédéraux destinés aux infrastructures ont été consenties dans les années passées et par des gouvernements précédents. En fait, lorsque le Fonds de la taxe sur l'essence aura atteint son maximum, soit après 2009-2010, les sommes consacrées par le gouvernement fédéral à l'infrastructure n'augmenteront plus que de 1,1 % par année, un taux inférieur à celui de l'inflation.

Le seul véritable argent neuf inclus dans le budget de 2007, et qui fait partie de ce plan, se trouve dans le nouveau *Fonds des PPP*, qui propose 1,25 milliards de dollars sur sept ans afin de subventionner la privatisation des services publics, et dans le *financement de base provincial-territorial*, qui verse 25 millions de dollars par année sur sept ans à chaque province et territoire. Ce financement de base existait aussi dans le cadre de l'entente de rééquilibrage fiscal conclue avec les provinces. Or, ces 25 millions de dollars comptent peut-être pour une petite province, mais sont relativement négligeables dans le cas d'une province plus grande.

Toutes les autres mesures du plan de financement de l'infrastructure Chantiers Canada offrent des fonds déjà consentis qui ont été prolongés ou amalgamés. Si l'on exclut ces deux nouveaux programmes, les fonds que nous promet le gouvernement fédéral pour l'infrastructure dans son budget de 2007 seront dans deux ans inférieurs à ce qui avait été promis dans le budget de 2006.

Les fonds fédéraux pour l'infrastructure ont augmenté dans le budget de 2006, mais une grande partie de cette hausse est attribuable au renouvellement et à la prolongation, pendant un certain nombre d'années supplémentaires, d'ententes existantes, comme le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Financement fédéral de l'infrastructure – budgets 2006 et 2007									
Financement de l'infrastructure (en millions)	2007-2008	2008-2009	2009-2010						
Fonds totaux pour l'infrastructure dans le budget fédéral de 2007	4 335 \$	4 653 \$	5 442 \$						
Fonds des PPP	82 \$	132 \$	169 \$						
Financement de base provincial-territorial	325 \$	325 \$	325 \$						
Financement de l'infrastructure moins le Fonds des PPP et le « financement de base »	3 928 \$	4 196 \$	4 948 \$						
Fonds totaux pour l'infrastructure dans le budget de 2006	3 872 \$	4 177 \$	4 976 \$						
Différence	56 \$	19 \$	(28) \$						

Sources: Le plan budgétaire 2007, Tableau 5.3 (p. 180); Le plan budgétaire 2006, Tableau 3.9 (p. 127). Le budget fédéral de 2005 et les énoncés économiques n'indiquent pas le total des engagements fédéraux pour le financement des infrastructures.

[&]quot;« Le Premier ministre Harper et son homologue provincial annoncent une entente Canada-C.-B. pour le lancement du Plan Chantiers Canada », communiqué de presse du Bureau du premier ministre, 6 novembre 2007. http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1893. Voir aussi : Gouvernement du Canada, 2007. Chantiers Canada : Une infrastructure moderne pour un Canada fort. http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1893



Le Fonds Chantiers Canada est un simple regroupement des différents programmes fédéraux de financement de l'infrastructure existants, y compris le *Programme infrastructures Canada*, le *Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique* et le *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale*. Les fonds consentis en vertu de ces programmes prendront fin au cours des six prochaines années et l'on s'attend à ce qu'ils soient dans l'avenir financés à même le Fonds Chantiers Canada.

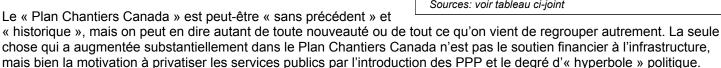
Comme le notait la Fédération canadienne des municipalités dans son analyse du budget fédéral de 2007 :

« …le Fonds Chantiers Canada ne constitue pas de nouveaux investissements importants dans les infrastructures par rapport aux dépenses consenties dans le passé. …. [et] ne constitue pas la stratégie d'investissement à long terme [pour les infrastructures]. ² »

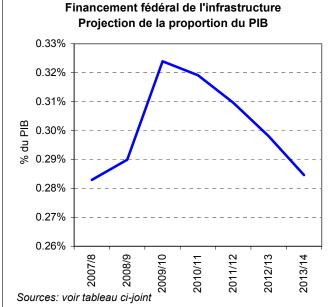
Au cours des prochaines années, les seules augmentations substantielles des investissements fédéraux dans l'infrastructure proviendront des hausses du Fonds de la taxe sur l'essence aux municipalités. Ce Fonds, qui faisait partie du *Nouveau pacte pour les collectivités canadiennes* annoncé dans le cadre du budget de 2005, passe de 800 millions de dollars en 2007-2008 à 1 milliard de dollars en 2008-2009 et à un maximum de 2 milliards de dollars par année en 2009-2010.

Après 2009-2010, lorsque les transferts de la taxe sur l'essence auront atteint leur maximum, l'investissement fédéral dans l'infrastructure n'augmentera en moyenne que de 1,1 % par année et ira même jusqu'à diminuer en 2013-2014. On est là bien audessous des taux de croissance prévus du PIB, des revenus fédéraux et de l'inflation. Résultat : une détérioration de l'engagement fédéral dans le financement des infrastructures et un déclin de l'engagement en termes de financement réel, de financement réel par habitant et de financement proportionnel (voir tableau et graphique).

En 2009-2010, les fonds que consacrera le fédéral aux infrastructures ne devraient représenter qu'un maximum de 0,324 % (moins qu'un tiers de un pour cent) du PIB du Canada, et ce pourcentage ne cessera de diminuer par la suite pour atteindre 0,285 % du PIB en 2013-2014. Sa proportion par rapport aux revenus fédéraux et aux dépenses fédérales déclinera également et connaîtra une baisse importante à partir de 2009-2010 en termes de dollars réels et de dollars réels par personne.



Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : Toby Sanger, économiste principal Syndicat canadien de la fonction publique tsanger@scfp.ca (613) 237-1590 poste 241



Analyse du budget fédéral de 2007 par la FCM, mars 2007, p. 3-5. http://www.fcm.ca/french/documents_f/march192007-f.html



Plan fédéral de financement des infrastructures – budget de 2007										
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014			
Total du financement fédéral des infrastructures (M \$)	4 335 \$	4 653 \$	5 442 \$	5 597 \$	5 669 \$	5 698 \$	5 680 \$			
Taux de croissance		7,3 %	17,0 %	2,8 %	1,3 %	0,5 %	-0,3 %			
Provenance :										
Initiatives d'infrastructure qui se terminent	1 597 \$	1 141 \$	571 \$	362 \$	326 \$	27 \$	-			
Total du Plan Chantiers Canada	2 738 \$	3 512 \$	4 871 \$	5 235 \$	5 343 \$	5 671 \$	5 680 \$			
Fonds de la taxe sur l'essence	800 \$	1 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$			
Remboursement de la TPS	715 \$	750 \$	790 \$	830 \$	875 \$	915 \$	960 \$			
Fonds Chantiers Canada	572 \$	926 \$	1 186 \$	1 401 \$	1 427 \$	1 636 \$	1 655 \$			
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	137 \$	221 \$	283 \$	335 \$	341 \$	391 \$	396 \$			
Fonds des PPP	82 \$	132 \$	169 \$	200 \$	204 \$	234 \$	236 \$			
Financement de base provincial-territorial	325 \$	325 \$	325 \$	325 \$	325 \$	325 \$	325 \$			
Initiative de la Porte et du Corridor Asie-Pacifique	108 \$	158 \$	118 \$	144 \$	172 \$	170 \$	108 \$			
Financement des infrastructures (taxe sur l'essence excepté)	3 535 \$	3 653 \$	3 442 \$	3 597 \$	3 669 \$	3 698 \$	3 680 \$			
Financement des infrastructures (taxe sur l'essence et Fonds des PPP exceptés)	3 453 \$	3 521 \$	3 273 \$	3 397 \$	3 465 \$	3 464 \$	3 444 \$			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014			
Financement fédéral de l'infrastructure sous forme de pourcentage :										
du PIB	0,283 %	0,290 %	0,324 %	0,319 %	0,310 %	0,298 %	0,285 %			
des revenus fédéraux	1,78 %	1,89 %	2,13 %	2,10 %	2,04 %	1,97 %	1,89 %			
du Programme de dépenses fédérales	2,18 %	2,24 %	2,51 %	2,49 %	2,43 %	2,35 %	2,25 %			
des dépenses fédérales totales	1,87 %	1,93 %	2,17 %	2,16 %	2,12 %	2,06 %	1,99 %			
En dollars réels (millions – à 2 % d'inflation)	4 335 \$	4 562 \$	5 231 \$	5 274 \$	5 237 \$	5 161 \$	5 044			
Par personne	132,08 \$	140,60 \$	163,09 \$	166,38 \$	167,18\$	166,70 \$	164,87			
Réel par personne	132,08 \$	137,84 \$	156,76 \$	156,79 \$	154,45 \$	150,99 \$	146,40			

Sources: Canada, Ministère des Finances, *Plan budgétaire de 2007*, http://www.budget.gc.ca/2007/pdf/bp2007f.pdf Tableau 5.3, p. 180; Ministère des Finances, *2007 Énoncé économique 2007* http://www.fin.gc.ca/budtocf/2007/ec07_f.html; et Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2005-2031*, http://www.statcan.ca/francais/freepub/9Taux Moyennes des taux de croissance appliqués à la période de 2010 à 2013.

mf/sepb491 Le 22 novembre 2007

